

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 20 octobre 2022

Délibération n°2022-30 portant approbation de la liste des fonctions et responsabilités de la composante (C 2) - RIPEC enseignants-chercheurs

- Vu** la loi n°2020-1674 du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche ;
- Vu** le décret n°2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs
- Vu** le décret n°2013-1140 du 9 décembre 2013 relatif à l'École normale supérieure ;
- Vu** l'arrêté du 29 décembre 2021 fixant le montant annuel des composantes indemnitaires créées par l'article 2 du décret n°2021-1895 du 29 décembre 2021 portant création du régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs ;
- Vu** les lignes directrices de gestion du 14 janvier 2022 (NOR ESRH 2204566X) ;
- Vu** l'avis rendu le 6 octobre 2022 par le comité technique de l'École normale supérieure ;

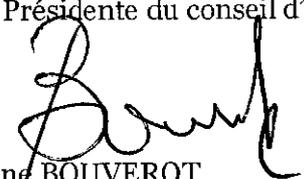
Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve l'actualisation de liste des fonctions et responsabilités.

Nombre de membres votants : 22

Pour : 19
Contre : 1
Abstention : 2

Fait à Paris, le 20 octobre 2022

La Présidente du conseil d'administration



Anne BOUVEROT

Annexe : Liste actualisée des fonctions et responsabilités concernées par le volet fonctionnel C2 du RIPEC.